

Image not found or type unknown



Facture après décès

Par **Yourigagarine**, le **05/08/2019** à **11:45**

Bonjour à toutes et tous et merci pour votre réponse éventuelle....

Mon oncle est décédé en octobre 2017 et la succession faite. Je viens de recevoir le 31 juillet 2019 de la part du notaire une facture de 5000 euros concernant la maison de retraite dont les mois de juin, juillet, août 2017 n'auraient pas été réglés !?

J'avoue être perplète, et très paniqué car je suis loin de rouler sur l'or... Le notaire a t il "failli" à sa tâche? La maison de retraite n'a quant à elle, pas de notification pour non paiement, seul le Trésor Public atteste que les sommes sont dues. Que faire? MERCI pour vos réponse, bien cordialement, Charles